

CÔTÉ COMM

Le magazine de l'Agglomération – Hiver 2026 – N°41



**Une Agglomération qui investit
pour le quotidien de ses habitants**



RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE INTERNET :
BEAUNECOTEETSUD.COM

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com



Vous ne retrouverez pas dans cette page votre rubrique habituelle. Les 15 et 22 mars 2026 se dérouleront les élections municipales. En application des règles encadrant la communication en période électorale, et compte tenu de ma candidature, j'ai donc décidé de suspendre la rubrique « L'Édito ». Je vous souhaite, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Le Maire de Beaune /
Président de l'Agglomération**

Côté Comm Magazine D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
BEAUNE CÔTE ET SUD
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. 03 80 24 56 80
www.beaunecoteetsud.com

Directeur de la Publication : le Vice-Président en charge de l'Administration générale
Directeur de la rédaction : le Directeur Général des Services

Photos : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, Blablacar Daily, Adobe Stock, SERD
Dessins : Freepik
Page de couverture : Projets de l'Agglomération
Impression : Imprimerie Estimprim
Impression à 27 000 exemplaires



ON VOUS EXPLIQUE

L'AGGLO ET SES COMPÉTENCES

Tout en respectant l'autonomie et l'identité de chaque commune, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud permet d'avancer ensemble en créant un espace de vie cohérent tourné vers l'avenir. Se regrouper, c'est mettre en commun des ressources, afin de créer les conditions favorables d'un développement économique, social et environnemental. Ce sont près de 500 agents qui assurent au quotidien la mise en œuvre des politiques publiques de la Communauté de l'Agglomération Beaune Côte et Sud sur ce territoire de 53 communes.

- **L'aménagement de l'espace communautaire :** Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'organisation de la mobilité (transports collectifs, transports scolaires)
- **Le développement économique :** création, aménagement, entretien et gestion des activités, formations emploi...
- **L'équilibre social de l'habitat :** Programme Local de l'Habitat (PLH)
- **L'environnement :** eau potable, eaux pluviales, assainissement, valorisation des déchets, gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **Les milieux naturels :** zones Natura 2000, les Étangs d'Or, Beaune Côte et Plage



- **Les équipements sportifs :** stades et complexes sportifs d'intérêt communautaire
- **La voirie :** création, aménagement et entretien de voirie pour les zones d'activités et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parking de covoitage)
- **L'action famille :** la petite enfance (crèches, REPAM), et l'enfance (restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire)
- **Les formations artistiques :** école des beaux-arts, conservatoire, soutien aux écoles de musique de Meursault et Chagny

Et aussi, la fourrière animale, les modes circulation douce, les aires d'accueil des gens du voyage, et l'aménagement des berges et entretien des rivières.

L'AGGLO EN IMAGES



CÔTÉ MOBILITÉ DURABLE

PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ET BLABLACAR DAILY



BEAUNE CÔTE ET SUD VOUS AIDE À COVOITURER POUR ALLER TRAVAILLER !

Dépuis le 15 septembre 2025, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud soutient et finance la pratique du covoiturage domicile-travail, avec le soutien du fonds vert et en partenariat avec Blablacar Daily.

Dans un territoire où près de 8 actifs sur 10 utilisent leur voiture individuellement pour aller travailler, l'Agglomération s'engage pour :

- Réduire l'utilisation individuelle de la voiture,
- Encourager les mobilités partagées,
- Contribuer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Cette opération s'inscrit pleinement dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et illustre l'engagement de la Communauté d'Agglomération pour des mobilités durables.

Objectif :

10 000 trajets partagés en un an !

CÔTÉ PRATIQUE, C'EST SIMPLE !

Il vous suffit de télécharger l'application Blablacar Daily et de suivre les étapes indiquées.

Tous les trajets au départ ou l'arrivée du territoire Beaune Côte et Sud sont éligibles. Le principe est simple, les trajets sont gratuits pour les passagers et les conducteurs bénéficient d'une indemnisation financière pour chaque passager transporté.

Bilan du premier trimestre du partenariat :

Du 15 septembre au 15 décembre 2025

- 26 452 kilomètres cofinancés par l'Agglomération,
- 165 nouveaux inscrits,
- 981 trajets partagés,
- 6 811 kilos d'émission de CO₂ évités.

Un dispositif local qui bénéficie majoritairement aux habitants du territoire :

- 58 % des trajets sont effectués par des habitants de la Communauté d'Agglomération,
- 52 % des trajets sont internes au Pays Beaunois,
- La moyenne des déplacements est de 27 km et les principaux échanges se font avec Dijon Métropole.

Un dispositif qui booste les trajets effectués sur le territoire :

- +42 % de trajets par rapport à la même période en 2024.

The graphic features the logos of Beaune Côte & Sud, Blablacar Daily, and France Mobilité Verte. It includes a call to action: "Beaune Côte & Sud vous aide à covoiturer pour aller travailler \$" and icons for Google Play and the App Store. A smartphone screen displays the Blablacar Daily app interface.

LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES DE L'AGGLOMERATION

La Communauté d'Agglomération assure le transport scolaire dans ses 53 communes, avec 58 cars transportant chaque jour plus de 2 600 élèves. Afin de garantir leur sécurité, l'Agglomération met en œuvre de nombreuses actions en lien avec les transporteurs :

- ☒ Présence d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice sur les circuits du primaire, chargé(e) de vérifier le port de la ceinture de sécurité et le rangement des cartables. Les enfants de maternelle sont confiés à un adulte à la descente du véhicule.
- ☒ Tous les cars sont équipés d'un éthylotest antidémarrage, complété par des dépistages aléatoires d'alcool et de stupéfiants auprès des conducteurs.
- ☒ Un système de vidéo protection est à bord de tous les véhicules.
- ☒ Un dispositif « anti-oubli » oblige le conducteur à scanner un QR code à l'arrière du bus après chaque service, afin de



CÔTÉ MOBILITÉ DURABLE

- ☒ Les conducteurs bénéficient d'une formation portant notamment sur les règles de sécurité et leurs évolutions.
- ☒ Des exercices d'évacuation sont proposés chaque année à l'ensemble des établissements scolaires de l'Agglomération.

DES EXERCICES DE PRÉVENTION DANS LES BUS SCOLAIRES

Fin novembre 2025, les élèves de l'école de La Rochepot et du collège Jules Ferry à Beaune ont participé à un exercice d'évacuation grandeur nature à bord des cars scolaires.

Ces interventions combinent présentation théorique, vidéo pédagogique et exercices pratiques d'évacuation en moins de trente secondes. Proposées à l'ensemble des établissements scolaires du territoire, ces mises en situation permettent d'apprendre les bons gestes et de renforcer la réactivité en cas d'urgence.



BEAUN'EMPLOI

Initié en 2023, le forum Beaun'Emploi rouvrira ses portes le 1^{er} avril 2026. Lors de ce rendez-vous incontournable du job dating, plusieurs nouveautés seront proposées pour cette nouvelle édition.

CÔTÉ EMPLOI

Vous pourrez y découvrir un pôle entièrement dédié à l'emploi saisonnier, qui permettra d'obtenir toutes les informations utiles pour venir travailler sur le territoire : logement, offres d'emploi, pass saisonniers et autres aides existantes.

Une autre nouveauté sera également présente avec un pôle « création d'entreprise » qui accompagnera les personnes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat.

Les pôles habituels consacrés au recrutement, à la formation et à d'autres thématiques seront bien entendu au rendez-vous.

Rendez-vous en avril !

CÔTÉ URBANISME / HABITAT



CONFÉRENCE RÉNOVATION COPROPRIÉTÉ

Le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois, en partenariat avec la Communauté de communes Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud, a organisé deux conférences dédiées à la rénovation énergétique des copropriétés à Beaune et à Nuits-Saint-Georges.

Ces rencontres ont permis d'aborder les enjeux d'une rénovation performante en copropriété, les solutions de financement disponibles (aides nationales, régionales et locales), ainsi que la faisabilité des pompes à chaleur collectives, illustrée par des retours d'expériences concrets. Elles ont également été l'occasion de présenter le nouveau programme d'aide aux copropriétés de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

STRATÉGIE MOBILITÉ DURABLE ET PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud a engagé l'élaboration de deux stratégies structurantes pour le territoire.

La première porte sur la mobilité durable. En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, la Communauté d'Agglomération travaille à la définition d'orientations et d'actions en faveur des transports en commun, des mobilités actives, du covoiturage, de la mobilité solidaire et du lien entre emploi et déplacements.

La seconde concerne le développement des énergies renouvelables, avec pour objectifs d'évaluer le potentiel du territoire, d'identifier les zones favorables et de définir les orientations futures en matière de mix énergétique, dans le respect des caractéristiques locales.



Ces démarches bénéficient du soutien du Fonds Vert, ainsi que du Département de la Côte d'Or pour la stratégie ENR.

CÔTÉ ATTRACTIVITÉ

CRÉATION DE L'ASSOCIATION VIVONS PLUS HAUT

Fin août 2025, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a participé à l'assemblée constitutive de l'association « Vivons plus haut, association pour la valorisation du territoire des Hautes-Côtes et du plateau », aux côtés de 14 communes des Hautes-Côtes de Beaune.

Membre fondateur, l'Agglomération a pris part à la désignation du bureau (Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire).

L'association a pour objectif de valoriser le territoire des Hautes-Côtes et du plateau à travers, entre autres, la culture, le tourisme et le cadre de vie.



Elle encouragera également l'implication des habitants et associations locales. Ouverte à de nouveaux membres, elle accueillera aussi toute structure souhaitant partager son expertise au sein des 4 groupes thématiques consultatifs.

NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CONSERVATOIRE !

Le Conservatoire Musique et Danse Beaune Côte et Sud poursuit le développement de ses actions en faveur de la découverte artistique et de l'ouverture culturelle, à destination de tous les publics.

Des ateliers de découverte instrumentale sont régulièrement proposés afin de permettre aux habitants de s'initier à différents instruments et d'en explorer les spécificités. Ces temps de rencontre offrent l'opportunité de découvrir la richesse et la diversité des pratiques musicales, accessibles à tous les âges et à tous les niveaux.

Par ailleurs, le Conservatoire renforce ses partenariats avec les établissements culturels du territoire, notamment à travers des initiatives de prêt d'instruments. Une collaboration avec la Bibliothèque municipale de Beaune permet ainsi de mettre à disposition du public certains instruments, favorisant l'accès à la pratique musicale. De même, un piano a récemment été installé à l'École des Beaux-Arts Beaune Côte et Sud, afin d'offrir, aux élèves de l'École ne disposant pas d'instrument à domicile, un espace de travail complémentaire, dans un cadre artistique différent.

Enfin, de nouveaux ateliers de pratique collective viennent enrichir l'offre du Conservatoire, à l'image de l'atelier « Open Barres », dédié à la danse classique. Proposé dans un esprit convivial, cet atelier permet de (re)découvrir la discipline lors de séances ouvertes à partir de 16 ans, quels que soient le niveau ou le parcours des participants.



ÇA BOUGE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

L'École des Beaux-Arts continue de multiplier les projets artistiques et pédagogiques, à destination de ses élèves et du grand public.

L'école poursuit également son engagement dans des collaborations culturelles avec l'organisation d'un workshop, mené en partenariat avec la Maison Jacques Copeau et le théâtre de Beaune, offrant aux étudiants de la classe préparatoire une immersion entre arts plastiques et spectacle vivant.

Les prochains mois s'annoncent tout aussi dynamiques. En février, l'École des Beaux-Arts proposera ses stages de vacances, ouverts à tous, ainsi que les portes ouvertes de la classe prépa, un moment privilégié pour découvrir les enseignements et rencontrer l'équipe pédagogique. Une conférence délocalisée à l'espace beaunois Saint-Jacques viendra également enrichir cette programmation.





AVANCÉE DES TRAVAUX DU COMPLEXE SPORTIF À NOLAY

Après la pose de la première pierre en juin dernier, le chantier du futur complexe sportif à Nolay a connu une avancée significative au cours des cinq derniers mois. Les principales étapes de gros œuvre ont été menées à bien, avec la réalisation de l'ensemble des fondations, le ferraillage complet de la structure ainsi que l'élévation des murs en béton banché coulés sur place.

Les façades Ouest et Sud seront bientôt finalisées, permettant ensuite le lancement du montage de la charpente métallique. En parallèle, les aménagements intérieurs avancent également : les vestiaires, les locaux annexes ainsi que la pose des escaliers sont d'ores et déjà achevés.



Les prochaines phases du chantier débuteront à partir de la mi-janvier, avec le lancement de la fabrication de la charpente métallique et le démarrage des travaux de second œuvre dans les zones libérées des vestiaires. Les étapes à venir comprennent l'achèvement des élévations, l'installation de la charpente, le coulage des dalles de sol, ainsi que le retrait de la grue actuellement installée au cœur du gymnase.

La collectivité tient à souligner la très bonne tenue de ce chantier, tant en matière de sécurité que de propreté, reflet du sérieux et de l'implication de l'ensemble des intervenants.



PISCINE MUNICIPALE DE BEAUNE

Le futur stade nautique de Beaune prend progressivement forme. Ces derniers mois, le chantier a franchi plusieurs étapes clés, à commencer par la réalisation des fondations, le coulage de la dalle en béton armé et l'élévation du sous-sol technique. Parallèlement, la construction du bassin couvert s'est poursuivie jusqu'à fin décembre.

La fin de l'année 2025 a également été consacrée à la finalisation des élévations, l'installation de la charpente et les travaux de cuvelage, indispensables pour garantir l'étanchéité des ouvrages enterrés.

Les prochains mois marqueront l'entrée dans une nouvelle séquence du projet, avec la mise en place des toitures couvrant les espaces aquatiques, l'accueil et les vestiaires. Une fois cette étape achevée, le chantier pourra s'orienter vers les équipements techniques et les finitions, en vue d'une mise en service annoncée pour l'été 2026.

D'un coût global de 15 millions d'euros, l'équipement bénéficie d'un important soutien financier. Près de 7 millions d'euros proviennent de différents partenaires institutionnels, dont



la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de la Côte-d'Or et l'État, à travers la DSIL et le Fonds Vert. L'Agence nationale du sport participe également à l'opération. De son côté, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a validé une participation sous forme de fonds de concours correspondant à 43 % du montant restant à la charge de la collectivité.

BIKE AND RUN DES ÉTANGS D'OR



La 5^{ème} édition du Bike and Run des Étangs d'Or, évènement sportif convivial, organisé tous les ans par le Rougeot Beaune Triathlon et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, a eu lieu le dimanche 9 novembre dernier.

Trois parcours étaient proposés pour rendre cette course accessible à tous :

- J1 : Parcours de 2km pour les enfants de 5 à 10 ans,
- J2 : Parcours de 4km pour les jeunes de 11 à 14 ans,
- XS : Parcours de 13km pour les personnes de plus de 15 ans.

Cette année, 172 équipes étaient au rendez-vous (57 équipes pour la course J1, 37 pour la J2 et 78 pour le XS) !



DÉCOUVERTE ET PARTAGE AU RENDEZ-VOUS !



SEMAINE DU GOÛT

À l'occasion de la Semaine du Goût, du 20 au 24 octobre dernier, le REPAM de Beaune a proposé aux tout-petits plusieurs temps de découverte culinaire.

Avec Sogères, les enfants ont participé à une matinée de dégustation de fromages blancs agrémentés de miel, céréales ou coulis, tout en confectionnant leurs propres toques de chef.

Deux autres matinées se sont déroulées chez Flaveurs & Chefs à Beaune, où, accompagnés de leurs assistantes maternelles, les apprentis cuisiniers ont réalisé des rochers coco et découvert de nouvelles saveurs à travers purées de fruits, chocolats et fruits à coque.

Une semaine gourmande placée sous le signe de la curiosité et du partage.



SEMAINE BLEUE

Début octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, les enfants du REPAM de Beaune sont allés à la rencontre des résidents de la Résidence Les Primevères pour un moment convivial autour de jeux et de chansons.



SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

À l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, le REPAM de Beaune a proposé le spectacle « Où es-tu doudou ? » de la compagnie Toutin-pataques, pour valoriser l'accueil des touts-petits et le rôle essentiel des assistantes maternelles.

Pour clôturer l'année, le REPAM a également organisé deux spectacles festifs : « Noël à la fête foraine » de la Compagnie Fabulouse, au REPAM Nord de Beaune et « Tout de chant » de la Compagnie Ni Ouïe Ni Notes, à la salle des fêtes de Sainte-Marie-la-Blanche.

Toutes ses activités ont permis aux enfants et aux assistantes maternelles de terminer l'année en beauté autour du partage, de la joie et de la découverte.

De son côté, le REPAM Sud-Ouest a proposé trois représentations du spectacle « Pieds Mains Bouches » de la Compagnie Ni Ouïe Ni Notes. Deux séances se sont déroulées à Chagny le jeudi 11 novembre, et une autre à Nolay le vendredi, en partenariat avec la micro-crèche de Nolay. Ces temps forts ont rassemblé environ quarante assistantes maternelles, offrant aux enfants des moments riches en découvertes, en musique et en émotions.



En décembre, les accueils de loisirs du territoire ont proposé plusieurs temps festifs destinés à renforcer le lien avec les familles et à mettre en valeur les projets menés par les enfants et les équipes tout au long de l'année. Ces moments conviviaux ont permis de favoriser les échanges, de valoriser l'implication des animateurs et des enfants et de partager des temps de découverte et de plaisir en commun.

Les mercredis ont été particulièrement animés, avec une programmation variée et adaptée à chaque tranche d'âge. Les enfants des classes maternelles ont ainsi pu assister à des spectacles de magie, tandis que les élémentaires ont découvert l'univers du cirque. D'autres sorties culturelles et éducatives ont également été proposées, notamment des visites au centre de secours de Beaune, à l'exposition de linogravure de la bibliothèque de Beaune et au spectacle de Noël organisé à la bibliothèque de Chagny.

EN 2026

Le premier trimestre 2026 sera marqué par la mise en place de nouveaux partenariats entre les accueils de loisirs et les établissements autonomie ainsi que les EHPAD du territoire. Ces actions auront pour objectif de renforcer le lien intergénérationnel à travers des temps de rencontre, de partage et d'activités communes.

Par ailleurs, les partenariats existants avec le club de handball de Beaune, OK Roller et l'École des Beaux-Arts seront reconduits. Ils donneront lieu à de nouveaux projets sportifs, artistiques et culturels, menés en lien avec les associations locales, afin de continuer à offrir aux enfants des expériences riches, diversifiées et porteuses de sens.





HORIZON HAUTES CÔTES : CONCILIER VITICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Le site Natura 2000 « Arrière-côte de Dijon et de Beaune », situé en arrière des célèbres vignobles de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune, se caractérise par une biodiversité remarquable, au sein d'un territoire soumis à une forte pression viticole. L'extension des plantations, favorisée par le contexte économique et climatique, concerne notamment des milieux naturels sensibles tels que les pelouses calcaires et les secteurs forestiers qui sont également des habitats d'espèces protégées et/ou d'intérêt communautaire.

Dans ce contexte, une étude d'évaluation des enjeux écologiques a été menée afin d'identifier et de hiérarchiser les secteurs à fort intérêt pour la biodiversité, situés en aire AOC mais encore non plantés. Cette étude, réalisée en partenariat

avec les acteurs de la filière viticole et les services de l'État, a abouti à une cartographie d'aide à la décision, croisant les enjeux « faune » (avifaune) et « habitats ». Elle permet d'orienter les projets de plantations vers les secteurs les moins sensibles, tout en préservant les zones à forts enjeux écologiques.

Cette étude, publiée dans la revue BFC Nature, constitue un socle scientifique essentiel du projet Horizon Hautes Côtes, lancé en 2025 par les Syndicats de Défense et de Gestion. Ce projet vise à anticiper l'évolution de l'aire d'appellation dans un contexte de changement climatique, tout en conciliant développement viticole, préservation de la biodiversité et des paysages. La cartographie environnementale produite contribue notamment à alimenter la réflexion sur les évolutions de zonage AOC, en lien avec l'INAO, et à accompagner les viticulteurs vers des pratiques plus respectueuses du patrimoine naturel.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Plusieurs actions pédagogiques ont été menées afin de sensibiliser différents publics aux enjeux de biodiversité des sites Natura 2000.

Dans le cadre du projet « Regard sur les Climats », à l'occasion des 10 ans de l'inscription des Climats de Bourgogne à l'UNESCO, des élèves des écoles de Chassagne-Montrachet et de Pommard ont travaillé sur les pelouses calcaires, milieux emblématiques et menacés du territoire. À travers des sorties de terrain et des activités naturalistes, les élèves ont découvert la flore et les insectes de ces milieux, avant de produire des œuvres présentées au Clos de Vougeot.

Deux animations nature ont également été proposées à Meloisey et Mavilly-Mandelot, mêlant découverte de la biodiversité locale et jeux de piste. Ces animations peuvent être organisées à la demande pour les écoles situées sur le périmètre Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière-côte de Beaune ».



D'autres actions ont été menées autour des chauves-souris, en partenariat avec le club de spéléologie SSDB et l'ACODEGE, ainsi qu'à l'occasion de la Nuit de la chauve-souris et du Jour de la Nuit, avec extinction de l'éclairage public dans plusieurs communes du territoire.

SUIVIS SCIENTIFIQUES



Le pic cendré sur le site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »

Un suivi spécifique du Pic cendré, espèce forestière en fort déclin, a été réalisé en 2025. Cinq territoires de reproduction ont été identifiés sur le site, confirmant la grande fragilité de la population locale. Les résultats soulignent l'importance du maintien de forêts âgées, riches en arbres morts, indispensables à l'espèce.



La cartographie sur le site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière-côte de Beaune »

Par ailleurs, la cartographie des habitats et les inventaires floristiques, engagés en 2025 et achevés en 2026, permettront de disposer d'une connaissance complète du site Natura 2000. Près de 2 000 hectares ont été inventoriés, notamment sur les pelouses et prairies. Ces travaux ont permis la découverte



CÔTÉ NATURE

d'une nouvelle station de Pivoine mâle, espèce protégée et très rare en Bourgogne, et contribuent à adapter les actions de gestion et de préservation des habitats naturels.



BILAN DE LA BAIGNADE NATURELLE

Après sa fermeture l'année dernière pour cause de travaux, la baignade à filtration naturelle de Montagny-lès-Beaune a rouvert ses portes pour une saison 2025 très satisfaisante !

Pour rappel, ces travaux comprenaient le changement des liners de tous les bassins, le renouvellement et l'optimisation du système de filtration naturelle et le changement des pompes des bassins de filtrations.

Retour en chiffres sur cette saison 2025 :

- 104 jours d'ouverture,
- 35 863 personnes accueillies,
- 128 animations gratuites encadrées par des associations locales.



SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : DES ACTIONS CONCRÈTES

Depuis 2021, la Communauté d'Agglomération mène un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable afin de sécuriser durablement la ressource sur l'ensemble du territoire. Ce travail a permis d'identifier les besoins futurs, les fragilités du réseau et de définir un programme d'actions.

Après la protection de captages prioritaires à Chagny et Santenay et le lancement d'investigations sur la zone noyée de la Bouzaise, de nouvelles actions verront le jour en 2026. Elles concerneront la protection de ressources stratégiques à Beaune, Vignoles et Savigny-lès-Beaune, ainsi que des études hydrogéologiques à Aubigny-la-Ronce et Molinot, deux communes identifiées comme déficitaires en eau.

Ces démarches, menées en concertation avec les acteurs locaux et avec le soutien de l'Agence de l'Eau et du Département de la Côte d'Or, visent à garantir une alimentation en eau potable fiable et durable pour les années à venir.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, organisée au mois de novembre, l'Agglomération a proposé plusieurs actions de sensibilisation au public : opérations de broyage des végétaux, visites d'un centre de surtri et d'une usine de recyclage, actions d'information sur la gestion des déchets de jardin, sensibilisation au don et au réemploi en partenariat avec Emmaüs et les Valoristes Bourguignons, ainsi qu'une permanence de distribution de composteurs.

Le mercredi 26 novembre, le centre de surtri Bourgogne Recyclage à Ruffey-lès-Beaune et l'usine de recyclage Plastipak à Sainte-Marie-la-Blanche ont ouvert leurs portes au public à l'occasion de visites gratuites. Les participants ont pu découvrir l'histoire de ces sites, leurs engagements en faveur du tri et du recyclage des déchets, et leurs installations lors de visites guidées.

BILAN DE LA SEMAINE

- Sensibilisation au don et au réemploi en déchèterie, menées par Emmaüs et les Valoristes Bourguignons : **177** personnes sensibilisées
- Sensibilisation à la gestion des déchets de jardin et au tri des biodéchets (animations en déchèterie, broyage et distribution de composteurs) : **56** personnes sensibilisées
- Visites du centre de surtri et de l'usine de recyclage : **77** personnes
- Ciné-débat : **15** personnes

Au total, cette semaine d'actions a permis d'accompagner **325** usagers vers de nouvelles pratiques de tri et de réduction des déchets.

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



DEUX NOUVEAUTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE !

Deux nouvelles filières de tri sont désormais disponibles dans les déchèteries du territoire afin d'améliorer la prise en charge de certains déchets et de favoriser leur valorisation.

La première filière concerne les accessoires de peinture du bâtiment, qui regroupent l'ensemble des équipements nécessaires à l'application de la peinture. Ces déchets peuvent être déposés dans l'espace dédié aux produits dangereux en déchèterie. À l'instar des Déchets Diffus Spécifiques (DDS), ils sont pris en charge par l'éco-organisme ECODDS, garantissant un traitement et une élimination dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La seconde est la nouvelle filière "Articles de sport et loisirs", mise en place sur toutes les déchèteries du territoire. Elle permet de déposer les équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir de plein air. Lorsque leur état le permet, ces articles sont orientés vers des filières de réemploi. Leur dépôt en déchèterie assure une prise



en charge adaptée par l'éco-organisme ECOLOGIC, afin de favoriser le réemploi, le recyclage ou la valorisation dans le respect de l'environnement.

En cas de doute, les usagers sont invités à se renseigner auprès des gardiens de déchèterie.



ARTICLE DE PRÉVENTION : LE PAILLAGE

Et si votre jardin vous disait merci ? Le paillage, c'est l'astuce des jardiniers : simple, naturel et zéro déchet.

Avec quelques tontes de pelouse, des feuilles mortes, un peu de broyat ou des copeaux de bois, vous offrez à votre sol une protection. Résultat : moins d'arrosage, moins de mauvaises herbes, un sol mieux nourri et des plantes protégées du chaud comme du froid. En prime, vous valorisez vos végétaux sans passer par la déchèterie.

Comment s'y prendre ?

1. On désherbe
2. On décompacte la terre
3. On peut ajouter une fine couche de compost
4. On arrose si besoin

AUTOCOLLANTS CONSIGNE DE TRI

En début d'année 2023, un courrier a été envoyé à tous les habitants informant des nouvelles consignes de tri. Ce courrier était accompagné d'un autocollant à apposer sur la poubelle de tri.

Peu de poubelles sont aujourd'hui équipées de cet autocollant, indispensable pour limiter les erreurs de tri. De nouveaux autocollants sont disponibles dans les mairies pour ceux qui n'auraient pas encore collé le leur.



Le meilleur moment pour pailler ?

Presque toute l'année ! Au printemps après la germination, en été pour garder la fraîcheur, en automne pour préparer l'hiver, et même en plein hiver pour protéger le sol du gel.

Et l'Agglomération dans tout ça ?

La Communauté d'Agglomération a ouvert en 2024 une plateforme de broyage à la déchèterie de Meursault. Vous pouvez déposer vos branches, et répartir gratuitement avec du broyat.

Des sessions de broyage sont également organisées ponctuellement dans les autres déchèteries communautaires. Vous pouvez retrouver les dates, tous les mois, sur nos réseaux sociaux.

L'accès est réservé aux usagers des déchèteries de Nolay, Savigny-lès-Beaune, Travoisy, et Meursault.

L'Agglomération vous aide à adopter le bon réflexe pour un jardin plus beau, plus résilient, et devenir un jardinier plus tranquille.



BILAN 2025 – PERSPECTIVES 2026



BILAN 2025

Dans sa démarche constante d'améliorer le quotidien de ses habitants, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a vu de nombreuses réalisations sortir de terre cette année :

31 janvier 2025 : Inauguration du centre périscolaire communautaire à Savigny-lès-Beaune

18 mars 2025 : Inauguration de la rénovation de la déchèterie de Meursault

9 avril 2025 : Inauguration des stations de traitement des puits à Vignoles

16 avril 2025 : Inauguration du complexe sportif communautaire à Ladoix-Serrigny

27 mai 2025 : Inauguration des bassins rénovés de Beaune Côté Plage

1^{er} juin 2025 : Réouverture de la baignade naturelle

25 juin 2025 : Pose de la première pierre du complexe sportif communautaire à Nolay

Fin 2025 : Fin du chantier Corcelles-Ebaty: création du réseau d'assainissement

PERSPECTIVES 2026

Poursuite de la création d'une vélo route reliant les 15 communes du Plateau et des Hautes-Côtes et identification d'au moins 100km de circuits VTT dans une vingtaine de communes.

Septembre 2026 : Ouverture du complexe sportif à Nolay

